

**Collectif nancéien pour une régie publique
des transports en commun et pour leur accès gratuit**

Accès gratuit aux transports en commun

Un investissement rentable...

Les avantages ne se mesurent pas uniquement en termes comptables :

— **Davantage de transports en commun, cela facilite l'accès au travail, aux commerces, à la culture et renforce les liens sociaux et familiaux.**

— **Davantage de transports en commun, c'est un meilleur service rendu aux usagers : ils vont et viennent plus aisément, ils gagnent du temps dans leurs trajets, ils sont moins fatigués.**

— **L'enseignement, l'école, la santé... ça ne « rapporte » pas. Pourtant, ce sont des investissements rentables pour un pays et pour chacun d'entre nous. Voilà des services publics gratuits, indispensables et non délocalisables !**

La gratuité... la liberté d'avancer !

Ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé par nos soins. Février 2011.

**Collectif nancéien pour une régie publique
des transports en commun et pour leur accès gratuit**

Des transports en commun gratuits

Dans de nombreux endroits, on a fait le choix de la gratuité.

- **Près de chez nous : à Bar-le-Duc ou dans la communauté de communes de Neuves-Maisons.**
- **Dans plusieurs villes de France : Châteauroux, Gap, Castres, Noyon, Vitré, Libourne, Compiègne...**
- **Même une agglomération de 100 000 habitants comme Aubagne se félicite d'avoir franchi le pas.**

Dans plusieurs grandes villes d'Europe, c'est le cas.

Dans les grandes villes comme Paris, Lyon ou Marseille, les élus s'interrogent.

Certaines villes ont choisi une gratuité limitée pour se rendre en centre ville, ou alors pour les jeunes, les chômeurs, les anciens.

Quand c'est gratuit, on constate une augmentation de la fréquentation dans les bus et pas d'augmentation des incivilités, souvent même elles sont en baisse.

Pourquoi pas nous ?

**Collectif nancéien pour une régie publique
des transports en commun et pour leur accès gratuit**

Accès gratuit aux transports en commun

**Ça va coûter
bonbon ?**

Pas tant que ça !

Pour l'instant vous payez un ticket. Et pourtant le contribuable paie déjà tous les investissements (véhicules, composteurs, lignes électriques, stations...). Il paie aussi environ 70 % du coût de fonctionnement. Votre billet sert à payer les 30 % restant... dont des bénéfices pour Véolia. En optant pour une régie publique, on économiserait déjà ces bénéfices-là.

Mais puisqu'on parle d'argent : les transports gratuits seraient payés en totalité par l'impôt. Ce serait plus juste car cela avantagerait en priorité les travailleurs, les chômeurs, les jeunes, les anciens, les précaires, qui prennent les transports en commun par nécessité, et tous ceux qui ont fait ce choix ou le feront.

La voiture coûte cher

- à l'utilisateur : achat, essence, assurance, réparations ;
- à la collectivité : parkings, voiries, feux, pollution...

**Collectif nancéien pour une régie publique
des transports en commun et pour leur accès gratuit**

Des transports en commun gratuits

C'est tout bénéfice...

Moins de voitures dans les villes, ce sont des villes où l'on respire !

- **Ça permet de réduire les voies de circulation et donc de laisser la place aux voies piétonnes ou cyclables. Ne pensez-vous pas que c'est nécessaire, à Nancy ?**
- **C'est moins de bruit, moins de danger, moins d'accidents, moins de stress... plus de sécurité !**
- **C'est, à terme, rendre la ville aux enfants, aux familles, aux piétons.**
- **C'est la préservation des monuments, des statues, des façades, c'est une ville plus gaie, plus propre.**
- **C'est un début d'économie des énergies fossiles.**
- **C'est moins d'effet de serre, c'est bon pour la planète qu'il est urgent de préserver.**

**Et la planète
dans tout ça...**